Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE

N°5 FEVRIER 2005

SOMMAIRE

1. **ACTUALITE** > P2,3
Actions du MJSVA
Actions des partenaires
Textes juridiques
Actualités du Net

2. **PORTRAIT** > P3,4
Cellule régionale SN
de la région LIMOUSIN

3. **RENDEZ-VOUS** > P4
Colloques, salons
Stages PNF du MJSVA

4. **DOSSIER** > P5
L'Interministérialité

5. **LECTURE** > P5

Directeur de la publication :
Jean-Pierre DUCLOY

POLE RESSOURCES SPORTS de NATURE
CREPS Rhône-Alpes BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc
tél : 04 75 88 15 10
mél: prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
http://www.sportsdenature.gouv.fr

ZOOM

dernier CD Rom édité par le Pôle Ressources

EDITO

Le contexte nouveau de la décentralisation, l'évolution forte de la demande en loisirs de proximité et l'engouement de tous pour des sports en nature entraînent aujourd'hui une évolution des modalités de gestion du sport en France.
La Réflexion-Action menée au sein du CNAPS par le Comité National des Espaces, Sites et Itinéraires pour les sports de nature a porté prioritairement sur la mise en place expérimentale des premières CDESI, commissions départementales, placées sous l'autorité des Conseils généraux.

Trois stratégies sont apparues :
- **prendre appui** sur la tradition locale pour valoriser différents modes de gestion du patrimoine naturel ou rural : de la coopération interdépartementale à la logique de Massif.
Ainsi en Côtes d'Armor, en Ardèche, en Drôme, en Isère ou en Dordogne la mise en place des CDESI a répondu à la forte demande des acteurs locaux et le conseil général déjà largement investi coordonne le développement de ces activités qu'elles soient terrestres, nautiques ou aériennes.
- **créer un outil** au service du développement local : la CDESI est une nouvelle aide à la décision au service du sport. La construction des Plans Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature permet désormais une large conciliation des usages, ainsi que la rencontre et le travail en synergie de tous les acteurs impliqués dans la gestion des espaces naturels .
- **expérimenter patiemment** à partir du diagnostic des pratiques et des équipements pour aboutir à une gestion équilibrée n'excluant aucun partenaire ni territoire.

Ces trois stratégies de développement des sports de nature contribuent à une réelle valorisation de " ressources sportives " et à la préservation des espaces naturels de pratique.

Je salue ces initiatives, encouragées par le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative qui permettent de fructueux échanges et le dépassement des particularismes.

Je souhaite que les travaux menés par le Pôle Ressources National des Sports de Nature continuent d'accompagner les démarches innovantes des CDESI au profit du développement durable de tous les types de territoires..■

Edwige AVICE
Présidente du CNAPS
Ancienne ministre

Recevoir cette lettre par courriel :
www.sportsdenature.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

CREPS rhône alpes

1 ACTUALITÉS

Actualités JSVA

Repérage des emplois " sports de nature" sur le territoire picard.

Après avoir réalisé un premier diagnostic des Sports de Nature en 2004, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de Picardie lance une étude " Emplois sports de nature " .
Ce travail d'enquête (questionnaires, recensement, entretiens) ciblé sur l'ensemble des activités nautiques, terrestres, aériennes permettra d'identifier les compétences à développer pour l'accompagnement des sports de nature en Picardie
daniel.chareyron@jeunesse-sports.gouv.fr

Diagnostic emploi-formation "sports de nature " en Haute-Normandie

La DRDJS de Haute Normandie initie une étude diagnostique sur l'emploi (formation) liée aux Sports de Nature en Haute Normandie.
Un comité de pilotage associant notamment le CROS, la DIREN, le CRT, l'agence de l'eau, le PNR et les professionnels, accompagnera ce travail confié à Christelle WAGNER - ingénieur en formation.
plus d'infos sur: http://www.drdjs-haute-normandie.jeunesse-sports.gouv.fr/

Le point sur la démarche en cours de recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique :

- le 25 janvier dernier, le conseil de gestion du FNDS vote une rallonge du 3,2 millions d'euros ajoutés aux 1,150 voté en fin d'année dernière pour financer le recensement des équipements sportifs ;
- le 8 février 2005 lors du comité de suivi des Etats Généraux du Sport (EGS), le MJSVA et le CNOSF ont présenté conjointement l'état d'avancement des opérations ;
- la prochaine réunion du comité national de pilotage se déroulera le 15 mars au MJSVA, pour "penser" en commun le futur outil d'exploitation.

Actualités Partenaires

Du nouveau sur les sports de nature à la Fédération des parcs Naturels Régionaux

-un emploi permanent lié au tourisme et aux sports de nature.
-un numéro de la revue " Parcs " sur les sports de nature
-un site web ouvert sur l'offre sportive des PNR
www.parcs-naturels-regionaux.fr

D'une pagaie à l'autre

C'est dans le cadre de l'Année Européenne de l'Education par le Sport que le projet "d'une pagaie à l'autre" (avec 6 autres projets français) a vu le jour ; ses objectifs :
-harmoniser les niveaux de qualification
-mutualiser les outils d'enseignement
-instaurer des pratiques sûres et respectueuses de l'environnement à l'échelon Européen.
Contact: - Rémy Masson-FFCK
site: http://www.ffcanoe.asso.fr

Le Parc Naturel Régional de Millevaches fait son diagnostic

C'est à travers l'identification des sports de nature pratiqués, du rôle des acteurs et organisateurs de ces activités, de la répartition des espaces, sites et itinéraires, que ce territoire rural montagnard envisage de "recomposer" une offre sportive segmentée mieux adaptée à la riche diversité de la montagne limousine.
Contact: - gillesdespeyroux@voila.fr

Les sports de nature au sein de la "C.A.N.C.A."

La Communauté d'Agglomération de Nice Côte d'Azur, territoire à la fois urbain, littoral et montagnard met en oeuvre un projet d'actions "sports de nature": pour développer l'identité communautaire et l'image de l'agglomération, pour décliner l'offre touristique dans toutes les communes et pour éduquer les jeunes à une juste pratique des sports de nature dans le respect de l'environnement.
Un programme étalé sur 4 ans concrétisera ces objectifs à travers le développement des espaces, sites et itinéraires et le soutien d'événements sportifs de nature d'intérêts communautaires.
jacques-vergnes@agglo-nice.fr

Une Station Service Tout Terrain

Les sites VTT peuvent s'équiper aujourd'hui d'une véritable petite station service intégrée ($20m^2$), elle comprend une borne d'information interactive, un atelier (mécanique, gonflage) et un service de nettoyage .
Contact : http://www.altinnova.com

Cyclotourisme populaire ... 1936...2006

La FFCT poursuit la relance du Cyclo-Tourisme et souhaite multiplier par 5 le nombre d'itinéraires labellisés permanents… 400 000 kms d'ici 10 ans.
Par ailleurs, des cyclo-guides très complets (itinéraires, sites, services d'accueil), conçus en partenariat avec l'IGN, proposeront des circuits multi-découvertes .
Contact : http://www.ffct.org

Un Parc Naturel Urbain!

C'est un territoire de 890 ha,couvrant 3 communes des Hauts de Seine qui va devenir le premier véritable parc naturel urbain français. Géré par l'ONF, ce "corridor écologique" aux multiples ramifications permettra de mieux gérer la biodiversité et de maintenir un équilibre entre des zones très urbanisées et des espaces naturels et de loisir (exemple bois et étang de Saint Cucufa !)
Contact : www.hauts-de-seine.net

Un Sentier Sous Marin

Les pieds palmés et la tête dans les étoiles !:
la randonnée aquatique dans la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls sensibilise les nageurs à la protection et à la découverte de l'écosystème sous marin - Astrée, petite étoile de mer apprend aussi aux 15000 visiteurs à autoréguler leur flux !
Contact : marielaure.licari@cg66.fr

Activités Nautiques : mieux connaître la fréquentation

L'espace maritime est aujourd'hui de plus en plus occupé par 4 millions de plaisanciers diversifiant leurs activités.
Les acteurs du tourisme littoral, de la plaisance et les gestionnaires de sites protégés (Conservatoire du Littoral, Parc National de Port Cros, etc.) engagent une démarche d'étude pour mieux connaître les pratiques et les usages des plaisanciers et les impacts de la fréquentation nautique.
Contact : louis.brigand@univ-brest.fr

Handicap et montagne : une grande traversée des Alpes en joëlette

L'association Handi Cap Evasion organise l'été prochain une grande traversée des Alpes avec plusieurs joëlettes, et recherche des volontaires.
Ce fauteuil spécial permet à deux randonneurs de faire partager leur passion de la montagne sur des sentiers escarpés à un handicapé moteur.
Contact : www.hce.asso.fr/gta

Séminaire "Politiques fédérales et recomposition territoriale"

1er mars 2005 - CNOSF - Paris
-**Présentation:** enquête " pratiques et attentes des fédérations en matière de développement territorial".
-**Intervention:** "De l'aménagement du Territoire à l'action territoriale" - Denis CHEMINADE (Directeur mission développement du CNOSF).
-**Témoignages:** Philippe BANA (DTN FFHandball) et Christian TEINTURIER (Président CROS Centre).
-**Débat:** "quel projet d'action territoriale pour le CNOSF (2005-2008)" sous la présidence de Bernard AMSALEM (pdt FFA et CADT).
Politiques fédérales/ Politiques territoriales: Quelles articulations? Quelles réalisations? Quel rôle pour le mouvement olympique?
Depuis 1999/2000, les territoires sont en profonde évolution, notamment sous l'effet conjugué des lois Voynet et Chevènement mais aussi sous l'effet du mouvement progressif et continu de décentralisation. On assiste à une véritable "recomposition territoriale".
Le sport est concerné par ces évolutions :
- En tant que compétence optionnelle ou obligatoire des intercommunalités,
- En tant qu'activité contribuant à l'attractivité et au développement des territoires.
Les politiques sportives locales évoluent et s'affirment, dessinant ainsi de nouvelles modalités de relations entre collectivités locales et clubs sportifs. Les clubs sportifs sont de plus en plus appelés, au-delà de la seule pratique sportive, à prouver leur valeur ajoutée en termes d'animation du territoire, d'éducation des publics, de cohésion sociale, de développement touristique, de création d'emplois…
Après l'étude "Le sport, acteur incontournable de l'aménagement du territoire" de 2002, il s'agit aujourd'hui d'analyser l'impact de ces évolutions territoriales sur les fédérations sportives nationales :
"Comment les fédérations appréhendent-elles ces évolutions ?"
"Quelles réalisations concrètes mettent-elles en oeuvre ?"
"Comment concilier logique fédérale et prise en compte des besoins des territoires et ainsi renforcer la légitimité des fédérations en matière de développement territorial?"
Chantal Ruelle - CNOSF :01 40 78 28 17 - mél: chantalruelle@cnosf.org

Actualités Juridiques

Livret référentiel " activités équestres" du B.P.J.E.P.S.

Document réalisé par l'équipe pédagogique de l'**Ecole Nationale d'Equitation**
Principaux rédacteurs : Nadèje BOURDON, Eric DEYNA, Jean-Luc FORCE, Patrick GALLOUX, Jean-Louis GOGO, Eric LECLERC, Arnaud LEMAIRE, Philippe MULL, Nicolas SANSON.
Ce document s'appuie sur les textes réglementaires du BP JEPS, les fiches du centre info , le guide du chef de département " formation " , et les deux autres guides méthodologiques BP Golf et BP Nautisme.
Contact : - http://www.cadrenoir.fr

Arrêtés B.E.E.S. et B.P.J.E.P.S..

Arr^té du 16.12.2004 publié au JO le 26.12 qui fixe au 28août 2007 la fin de la validité des diplômes fédéraux homologués.

Arrêté du 20 décembre 2004 modifiant l'arrêté du 9 juillet 2002 portant création de la spécialité " **activités nautiques** " du BPJEPS.

Arrêté du 10 décembre 2004 modifiant l'arrêté du 7 juillet 1989 modifié relatif aux épreuves de la partie spécifique du BEES du 1er degré, option **canoë-kayak**..

Arrêté du 10 décembre 2004 modifiant l'arrêté du 26 octobre 1993 relatif à la partie spécifique du BEES du 2ème degré, option **voile**.

Arrêté du 10 décembre 2004 modifiant l'arrêté du 26 décembre 1996 fixant les épreuves de la partie spécifique du BEES du 1er degré, option **voile** .

Arrêté du 10 décembre 2004 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2004 fixant les conditions d'obtention de la formation spécifique du deuxième degré du BEES option **vol libre** .

JO du 30/12/2004
http://www.legifrance.fr

Actualités sur le Net

Enquête sports de nature et stations vertes.

A l'occasion de son 40ème anniversaire, la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et de Villages de Neige a réalisé une enquête sur la pratique des loisirs sportifs de nature auprès des 587 stations vertes de vacances (espace rural et montagne).
http://www.sportsdenature.gouv.fr
rubrique production du réseau

Sports de nature et éducation à l'environnement

Fiches pédagogiques
http://www.reseau.empreintes.com

Guide de financement européens pour l'environnement

http://www.environnement.gouv.fr

Documents techniques Vélo Route Voies Vertes

réseaux, sécurité routière, juridique, liens...
http://www.departements-cyclables.org/bibliotheque.htm

2 PORTRAITS

▲ Carte de la région Limousin

Les sports de nature en Limousin

Avec 710 939 habitants, le **Limousin** se compose de trois départements : la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne. Adossé à l'ouest du Massif central, le Limousin est à l'écart des grands axes de communication européens. Région rurale par excellence, le Limousin compte une part importante, double de la moyenne nationale, de ses emplois dans l'agriculture. Son relief et son climat le destinent à l'élevage (ovins et bovins). Aussi y trouve-t-on une industrie agricole et alimentaire conséquente, avec quelques entreprises connues comme Madrange (jambon), Legrand (appareillage électrique) ou Weston (chaussures). La région possède d'autres ressources naturelles importantes telles que le bois et l'eau, à l'origine de plusieurs activités traditionnelles. Les arts du feu y ont aussi trouvé naissance grâce à ces ressources. L'émail et surtout la porcelaine (avec le kaolin de Saint-Yrieix aujourd'hui épuisé) ont apporté à la région une notoriété internationale.

La population limousine est la plus âgée de France et vit très disséminée dans un territoire qui se dévitalise. La densité n'est que de 42 habitants au km2, avec des territoires comme le plateau de Millevaches ou la densité n'excède pas les 10 habitants au km2.
Région de plateau par excellence, le Limousin est entaillé de profondes vallées, avec des paysages de bocages, de forêts et de landes, véritable espace de découverte et terrain d'aventure. La région foisonne de plans d'eau, de rivières, de chemins et de petites routes.
Cette richesse est un atout pour les sports de nature liés à la randonnée comme le cyclotourisme dont la figure emblématique reste Raymond Poulidor.
Le Limousin compte deux parcs naturels régionaux : Millevaches en Limousin et le parc naturel Périgord-Limousin, partagé avec l'Aquitaine.

PORTRAITS (suite)

Eléments de structuration des politiques régionales :

Historiquement, les services jeunesse et sports DRDJS et DDJS) ont fortement soutenu la création des bases de plein air, qui sont devenues les pôles structurants de la politique de développement des sports de nature. Ces pôles sont aujourd'hui des outils incontournables pour l'avenir du milieu rural, capables de porter l'emploi, l'animation locale et les événements.

Les services JS ont eu un rôle de concepteur dans l'élaboration des plans départementaux pour certains sports de nature (VTT, Canoë, Vol libre...) véritables précurseurs des PDESI.

Les sports de nature sont pris en compte dans le **contrat de plan Etat-Région** : l'Etat et le Conseil Régional en accord avec les comités régionaux concernés ont mis en oeuvre un plan de développement des loisirs sportifs. Trois activités ont été sélectionnées: l'équitation, le cyclisme et le canoë-kayak. Les priorités sont réparties entre les volets "formation, équipement et animation".

Ce plan doit rendre les structures d'animation des sports de nature plus performantes, concourir à la notoriété des territoires et au développement d'une offre de loisir locale et touristique.

Le financement du plan de 2.744.000 euros est assuré au 2/3 par l'Etat.

Depuis 2001, on peut citer parmi les actions financées : des **aménagements** sur la Vienne et la Vézère, des parcours d'eau vive ; **l'acquisition** de matériel nautique ; le **maillage** des espaces VTT ; la **formation** des animateurs ; la **création** d'un pôle espoir cyclisme et d'un linéaire de voie verte de 13 kms sur une ancienne voie ferrée ; des **événements** de sport nature.

La DRDJS et le CREPS ont conduit des formations BEES dans les trois activités sportives au CPER en partenariat avec les comités fédéraux concernés.

La cellule régionale :

La cellule s'est réunie à trois reprises depuis septembre ; la dernière réunion a associé les représentants d'autres administrations (DRT, DIREN, DRAF, DRE); une invitation des collectivités territoriales est envisagée.

Elle est coordonnée par Jean-Marc Allaman, référent régional. Les trois DDJS sont représentées par leurs correspondants Eric Chazal (Creuse), Bernard Deschamps et Ambroise Pouget (Corrèze), Christophe Lafon et Claude Louis (Haute-Vienne). Le Directeur régional, le Directeur régional adjoint, deux Directeurs départementaux, ainsi que les CTS des activités concernées ont participé aux réunions.

Perspectives de travail pour le premier semestre 2005

- Etat des lieux des projets et expériences innovantes :

La cellule participe au projet E-toil visant à établir un topoguide informatique des sentiers et chemins d'eau du Limousin : l'objectif est de créer sur internet et autres supports (bornes interactives, PDA..) un outil permettant à des randonneurs de prévoir leur propre itinéraire à travers des chemins accessibles.

Un cahier des charges pour labelliser des stations vélo a été élaboré avec le comité régional de tourisme permettant de développer et mettre en marché des produits touristiques.

- Création d'un réseau régional " sports nature " avec tous les acteurs associatifs et institutionnels.

-Recensement des équipements sportifs avec une priorité donnée aux espaces, sites et itinéraires de sports de nature.

-Réalisation d'une enquête sur l'emploi sportif de nature sur le Massif Central avec le centre ressource de Millau.

- Actions de formation en cours : BPJEP équitation, BE de canoë-kayak, certificat de spécialisation cerf-volant.

- Programme vélo route régionale qui rentre en phase opérationnelle avec plusieurs linéaires régionaux et des boucles locales .

- Contribution à la mise en place des CDESI sur les trois départements.

En **Creuse** ; les sports et activités de nature sont actés dans le projet d' action stratégique de la préfecture (PASED).

L'objectif affiché est de mettre en oeuvre un projet de développement et de valorisation durable des espaces ruraux permettant de soutenir un circuit économique émergent fondé sur les activités de loisirs liées à la nature. La démarche permet d' envisager un développement renforcé des sports de nature sur le département et positionne la DDJS 23 comme service pilote , les DDAF, DDE, DIREN étant associées.

A titre d'exemple, en concertation avec le comité de gestion des zones Natura 2000 , le conservatoire des espaces naturels du Limousin, la DDJS de la Creuse et la commune de la Celle Dunoise, le Kayak Club Marchois (KCM) travaillent à l' élaboration d'un sentier d' interprétation sur le thème de la rivière .

En **Corrèze**, un plan de développement des sports de nature et la création de la CDESI ont été actés par le Conseil Général ; une convention DDJS et Education Nationale permet de financer des activités de canoë et de vol libre en milieu scolaire (programme Educ'en ciel).

La DDJS a également joué un rôle majeur dans la réalisation de 15 boucles familiales de cyclotourisme et prépare un programme d'itinéraires sportifs complétant la vélo route régionale.

En **Haute Vienne**, la DRDJS a développé les sports de nature dans les contrats éducatifs locaux avec un concept d'animation mobile, a expérimenté avec la base VTT des Monts de Blond et le club de canoë d'Eymoutiers, qui permet aux éducateurs des centres de plein air d'animer sur les structures scolaires et péri-scolaires ; et a ainsi contribué grandement à la pérennisation d'emplois en milieu rural.■

3 RENDEZ-VOUS

Colloques,salons

Les 2èmes rencontres nationales du tourisme et des loisirs de nature

6-8 avril 2005 à Millau - le rendez-vous incontournable des sports de nature

www.tourisme-sport-nature.com

Salon de la randonnée, des loisirs et sports de nature

1-3 avril 2005 Paris-Expo pte Versailles
29 avril-1 Mai 2005 Parc Expos -Marseille
nouveau nom pour l'ex salon de la randonnée la rando-nature est devenue un moyen privilégié de faire du sport et de rêver en découvrant la nature.

www.randonnee-nature.com

Stages formation du MJSVA

Les sports de nature en CVL

29 mars au 1er avril 2005
CREPS de Corse - inscription PNF

infos sur www.sportsdenature.gouv.fr

Rencontres nationales du tourisme et des loisirs de nature

6-8 avril 2005 à Millau - inscription PNF

infos sur www.sportsdenature.gouv.fr

Loi sur l'eau et sports de nature

11-13 mai 2005 CRJS Blois -inscription PNF

infos sur www.sportsdenature.gouv.fr

CDESI/ PDESI et gestion concertée

6-8 juin 2005 CNFPT Angers -inscription PNF

infos sur www.sportsdenature.gouv.fr

Les parcours acrobatiques en hauteur

13-17 juin 2005 CREPS Franche-Comté

infos sur www.sportsdenature.gouv.fr

Formation aux contrôles des établissements d'APS en plongée subaquatique

20-24 juin 2005 CREPS PACA (Antibes)

infos sur www.sportsdenature.gouv.fr

Développement et réglementation des glisses aérotractées

27 juin- 1er juillet 2005 ENV Quiberon

infos sur www.sportsdenature.gouv.fr

Pour s'inscrire à l'un de ces stages, s'adresser obligatoirement au conseiller régional formation de sa DRDJS.

autres stages sports de nature du PNF

www.sportsdenature.gouv.fr ou
www.intranet.jeunesse-sports.gouv.fr

4 DOSSIER

Les actions interministèrielles en matière de sports de nature

Au cours des quinze dernières années, les sports de nature ont connu une croissance sans précédent. La création de structures artificielles (murs d'escalade, parcours acrobatiques en forêt…) a permis leur diffusion auprès du plus grand nombre et le passage d'une pratique sportive "élitiste" à une pratique "de masse". L'Etat doit prendre la pleine mesure de cette évolution et l'accompagner en veillant d'abord à la sécurité des pratiquants, puis en créant les outils permettant aux sports de nature de contribuer au développement durable des territoires.

Les espaces de nature sont devenus une valeur forte dans notre société et les enjeux sont importants. Le MJSVA a donc clairement pris en compte ce phénomène social dans sa politique.

La mission des " sports de nature et du développement durable " créée au sein de la direction des sports (DS6) est plus particulièrement chargée de promouvoir le développement des sports de nature dans une perspective de développement durable. Tout "naturellement", cette mission passe par une action transversale et interministérielle : ses quatre interlocuteurs privilégiés sont les ministères chargés de l'environnement, du tourisme, de l'agriculture et la DATAR.

Concrètement, la mise en oeuvre de cette mission passe par trois volets d'action :

- Le premier est la représentation statutaire du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (au Conseil Supérieur de la Forêt, au Comité National de l'Eau,…). Cette présence dans ces différentes instances permet d'être informé des travaux en cours, de veiller à la prise en compte des intérêts liés aux sports de nature et de mener diverses actions.

- Le deuxième volet est le suivi des travaux législatifs, réglementaires et administratifs. Parmi les travaux en cours, on peut citer les projets de lois sur le développement des territoires ruraux, sur l'eau ou encore sur les parcs nationaux. Les contacts avec le ministère de l'Écologie et du Développement durable, en particulier, sont permanents.

- Enfin, le dernier volet de la mission, le plus connu, concerne la structuration, l'organisation, la promotion et le développement des sports de nature. La concertation est au coeur de ce dernier volet. Elle est d'ailleurs imposée par les principes du développement durable : concilier développement économique, protection de l'environnement et intérêt des populations locales. Au niveau départemental, cette concertation est prévue par l'article 50-2 de la loi sur le sport du 6 juillet 2000 qui vient d'être modifié par la loi de simplification du droit du 9 décembre 2004. Cet article a instauré les commissions départementales des espaces, sites et itinéraires (CDESI) relatifs aux sports de nature, que le MJSVA s'efforce de généraliser. En effet, ces commissions, répondant à un véritable besoin, sont destinées à favoriser le développement des sports de nature (grâce notamment à la mise en place de plans départementaux), tout en préservant l'environnement et en prévenant les conflits avec les autres usagers des milieux naturels et ruraux (propriétaires fonciers, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs…).

Les multiples compétences et savoir-faire liés aux sports de nature existants au sein des organismes d'État (DDJS, DRJS, établissements), du mouvement associatif ou des instances universitaires, ne demandent qu'à être partagés. La volonté commune de diffusion des "bonnes pratiques" trouve son efficience dans la publication de guides ou de cahiers, l'organisation de formations ou de colloques…

Les 2èmes " rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature " qui auront lieu à Millau du 6 au 8 avril prochains s'inscrivent dans cette logique de mise en réseaux de compétences liés aux sports de nature, ainsi qu'à l'échange de savoir-faire.

Le partenariat privilégié avec l'O.D.I.T. (Observation, Développement, Ingénierie Touristiques) permet d'engager un travail de fond pour favoriser la reconnaissance du rôle social, économique et touristique des sports de nature.

Le Pôle Ressources National des Sports de Nature créé par le MJSVA au sein du CREPS Rhône-Alpes complète ces actions en exerçant un rôle en développant les liens entre toutes les actions engagées et les partenaires mobilisés. ■

5 LECTURE

Actes du colloque " innovation et loisirs nature "
du 17-18 novembre 2004 à Arc et Senans (Doubs)
Contact : delphine.dannecker@doubs.fr
http://www.doubs.fr

Association des départements Cyclables
Modèles de valorisation touristique. Edition : Techni-cités- 2004
Les parcours labellisés ; les guides et les fiches, l'événementiel ; les réseaux d'hébergeurs ; les produits vélo ; le suivi et l'évaluation ; les stations vélo ; les sites et pages internet .
www.departements.cyclables.org

Travailler dans le tourisme rural
50 situations professionnelles - témoignages d'acteurs et avis d'experts
contact : http://www.sources.asso.fr

Un sentier pastoral
Editions Educagri - INRA éditions
contact :- www.editions.educagri.fr

L'accompagnement touristique dans les monts et montagne d'Ardèche
Diagnostic territorial - "du passionné isolé… aux ambassadeurs de territoires".
Auteurs : Cécile ADENOT, Myriam GERMAIN, Christophe MARTINEZ
Département Sport et Territoires CREPS Rhône-Alpes - décembre 2004
contact : www.sportsdenature.gouv.fr

Un sentier pastoral
Editions Educagri - INRA éditions
contact :- www.editions.educagri.fr

La prospective régionale, de chemins en desseins
Guy LOINGER (directeur d'ouvrage)
Collection la bibliothèque des territoires
éditions de l'aube - septembre 2004
contact : http://www.aube.lu

Tourisme et famille
Quand la(les) famille(s) se "retroune(nt) en vacances".
Quand le tourisme redécouvre la(les) famille(s).
Partir, découvrir et jouer ensemble: la famille même plurielle se porte bien et marche naturellement !
Collectif cahier Espace n°83
contact : www.revue-espaces.com

Les nouveaux espaces du patrimoine
(les cahiers de la décentralisation)
trimestriel n°63 IV (décembre 2004)
collectif - Edips Editions
contact : www.ladocfrancaise.gouv.fr

Guide des parcours aventure
(22 Parcours Acrobatiques (PAH) en Hauteur en France et en Europe) - 9 50
contact: CERES - 34, rue de l'Etrier
73 290 la Motte Servolex
tél : 04 79 65 96 47
cers@ceres-france.com

Le développement durable du tourisme rural pour les sports de nature
Conseil Economique et Social de Champagne-Ardenne - septembre 2004
Le CESR de Champagne-Ardenne vient de produire un rapport sur le tourisme rural et la pratique des activités physiques de pleine nature (APPN), comme support de développement économique local. Y sont notamment répertoriées des propositions d'actions liant tourisme et APPN autour de dominantes comme l'approche territoriale, le tourisme rural au service des service des personnes et de l'économie locale, une offre touristique et sportive cohérente et complémentaire, et la mise en marché et le développement de la commercialisation pour le tourisme rural et la pratique des APPN . Le rapport souligne le double intérêt d'une analyse fine des potentialités locales et de la mise en synergie des acteurs, y compris ceux de la culture et de l'environnement.
contact: http://www.cesr.champagne-ardenne.fr

Parcs de loisirs, activités touristiques: les règles du jeu
Auteurs : O d'Auzon , J-Ph d'Auzon.
Editions du Puits Fleuri - le Conseiller juridique pour tous
contact: www.puitsfleuri.com

Association européenne des voies vertes
Guide de bonnes pratiques des voies vertes en Europe: exemple de réalisations urbaines et périurbaines.
Bruxelles: Commission Européenne. 12 conseils aux décideurs locaux
contact: www.af3v.org